

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de BETHUNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE

CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Le 10 juin 2021, à 17h00, le Conseil d'administration de l'EPCC s'est réuni à la Cité des Electriciens à Bruay-la-Buissière, sous la présidence de Monsieur Julien DAGBERT, Président de l'E.P.C.C, en suite d'une convocation en date du 4 juin 2021.

Etaient présents :

Monsieur Philibert BERRIER

Madame Maryse BERTOUX

Monsieur Norbert CROZIER

Monsieur Julien DAGBERT, Président

Monsieur Pascal GODIN

Monsieur Robert MILLE

Monsieur Ludovic PAJOT

Etaient absents excusés :

Madame Catherine BERTRAM

Monsieur Olivier GACQUERRE

Monsieur Jean Paul KORBAS

Madame Virginie LABROCHE

Madame Isabelle LEVENT

Madame Virginie SOUILLIART

Procuration :

Monsieur Olivier GACQUERRE donne procuration à Monsieur Julien DAGBERT

Madame Virginie LABROCHE donne procuration à Monsieur Norbert CROZIER

Cité des Électriciens

<p style="text-align: center;">DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 10 JUIN 2021</p>
--

RECRUTEMENT DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE DE L'EPCC :
VALIDATION DE LA NOTE D'ORIENTATION STRATEGIQUE – COMPOSITION DU
JURY POUR L'AUDITION DES CANDIDATS ET PLANNING

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

« Vu la délibération n°2021-CA009 en date du 25 mars 2021 relative à la mise en œuvre de la procédure de recrutement du directeur de l'EPCC,

Vu la délibération n°2021-CA017 en date du 27 mai 2021 modifiant le calendrier établi par la délibération 2021-CA009 du 25 mars 2021 comme suit :

- Sur la base d'une note d'orientation stratégique validée en Conseil d'administration, les candidats présélectionnés produiront, pour le 28 juin minuit, un projet d'établissement à 5 ans (durée du mandat de direction).
- Un jury, émanant des membres du Conseil d'administration, recevra, entre le 9 et le 16 juillet, les candidats présélectionnés pour une présentation argumentée de leur projet.

Considérant que le délai semble un peu court jusqu'au 28 juin pour que les candidats établissent un projet aussi, pour permettre la production de projets de qualité, il est proposé de laisser un délai supplémentaire aux candidats présélectionnés en repoussant la date limite de remise des projets lundi 5 juillet et la réception par le jury des candidats présélectionnés entre le 19 et le 23 juillet,

Considérant qu'il convient de valider la note d'orientation stratégique à transmettre aux candidats présélectionnés, déterminer la composition du jury qui recevra les candidats et revoir le calendrier de la procédure,

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer. »

Sur proposition de son Président,
le Conseil d'Administration,
à la majorité absolue

DECIDE de valider la note d'orientation ci-annexée pour transmission aux candidats présélectionnés,

DECIDE que la composition du jury qui recevra les candidats comprendra, proportionnellement à la composition de Conseil d'administration les membres suivants :

- Trois représentants de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane
- Un représentant de la Ville de Bruay-La-Buissière
- Deux personnalités qualifiées
- Le représentant du personnel

DECIDE de modifier le calendrier de la procédure de recrutement du directeur de l'EPCC établi par la délibération n°2021-CA017 du 27 mai 2021 de la manière suivante :

- Sur la base d'une note d'orientation stratégique validée en Conseil d'administration, les candidats présélectionnés produiront, pour le 5 juillet 2021 à minuit, un projet d'établissement à 5 ans (durée du mandat de direction).
- Un jury, émanant des membres du Conseil d'administration, recevra, entre le 19 et le 23 juillet 2021, les candidats présélectionnés pour une présentation argumentée de leur projet.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de l'Etablissement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

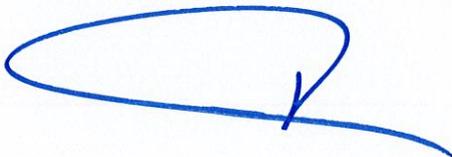
Le Président,

Julien DAGBERT

Certifié exécutoire par le président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 11 JUIN 2021
Et de sa publication le : 11 JUIN 2021
Le Président



Julien DAGBERT



REÇU LE 11 JUIN 2021

